

DEPARTEMENT de LOIRE ATLANTIQUE  
Arrondissement de CHATEAUBRIANT-ANCENIS  
**COMMUNE de BOUVRON**

**Ref : 20220083**

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**

**Membres en exercice : 23**

**Date de convocation : 22 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 août 2022, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie de Bouvron sous la présidence du MAIRE, M. VAN BRACKEL.

**Etaient présents** : M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, Mme Catherine VANSON, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, M. Thierry MÉNORET, M. Xavier SAMZUN, M. Emmanuel ROUILLE, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, Mme Corinne REULIER, M. Shamy RAVDJEE et M. Albert BICHON.

**Excusés** : M. Jeremy JEUSSET ayant donné pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Sylvain MALO ayant donné pouvoir à M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOR-GATTI ayant donné pouvoir à Mme Corinne REULIER, Mme Caroline GASTARD ayant donné pouvoir à Mme Clotilde SHAMMAS, M. Gaël CHARRIAU ayant donné pouvoir à M. Jacques POUGET, Mme Maud BORE ayant donné pouvoir à M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Max PIJOTAT, Mme Armelle LORIEUX-WOLFF ayant donné pouvoir à M. Albert BICHON et Mme Héloïse PIERRE ayant donné pouvoir à M. Francis BLANCHARD.

**Absente** : Mme Murielle LECLERC.

**Secrétaire de séance** : M. Xavier SAMZUN

**AVIS SUR UNE ENQUETE PUBLIQUE – LA CARRIERE LE PETIT BETZ DE QUILLY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022/ICPE/291 en date du 2 août 2022,

Vu l'avis d'enquête publique de la société des carrières de Campbon (SOCAC) portant sur l'obtention du renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière « Le Petit Betz » sur la commune de Quilly,

Considérant les impacts sur l'environnement relevés dans les avis du SAGE, de l'ARS et de la MRAE,

Le conseil municipal, par 0 voix POUR, 15 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS, EMET un avis défavorable sur ce projet d'enquête.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Xavier SAMZUN

Le Maire,  
Emmanuel VAN BRACKEL

